

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation	Couplant D
Utilisation de la substance/préparation	Agent de couplage.
N° de version	01
N° CAS	Mélange
Code de produit	D-12 u8770026
Fabricant	
Fournisseur	Olympus
Adresse	48 Woerd Ave. Waltham, MA 02453, États-Unis
Téléphone	+1 781-419-3900
Numéro d'appel d'urgence	CHEMTREC États-Unis : 1-800-424-9300, International : +1 703-527-3887

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers physiques	Non classé comme présentant un risque physique.
Dangers pour la santé	Non classé comme présentant un risque pour la santé.
Dangers pour l'environnement	Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.
Risques particuliers	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	N° CAS	Pourcentage	No. CE	Classification
Propane-1,2-diol	57-55-6	<35	200-338-0	
Molybdate de sodium	7631-95-0	<2	231-551-7	

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation	Si la respiration est difficile, sortir la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Contacter un médecin si les symptômes se développent ou persistent.
Contact avec la peau	Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec les yeux	Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Rincer la bouche. En cas d'ingestion en grande quantité, appeler immédiatement un centre antipoison.
Conseils généraux	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Aucun(s) connu(s).
Risques particuliers	En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.
Equipements de protection particuliers des pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Procédures de confinement	Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Endiguer le matériau renversé si cela est possible.
----------------------------------	---

Précautions individuelles	Éviter toute exposition prolongée. Tenir à l'écart le personnel superflu. En cas de déversements accidentels : faire attention aux surfaces et aux sols glissants. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Méthodes de nettoyage	Ramasser et éloigner. Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau. Pour les conseils relatifs à l'élimination, voir la rubrique 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Éviter toute exposition prolongée. Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Les bonnes pratiques d'hygiène industrielle préconisent de minimiser le contact avec la peau.
Stockage	Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Conserver à l'écart des matières incompatibles (voir la Section 10 de la présente FDS).

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

États-Unis. Valeurs de seuil d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Molybdate de sodium (CAS 7631-95-0)	VME	0.5 mg/m ³	Fraction alvéolaire.

Kenya. OEL-RL. Limite recommandée pour les substances chimiques dangereuses (règles relatives aux usines et autres lieux de travail de la Loi kényane de 2007 sur les usines et autres lieux de travail (CAP. 514))

Composants	Type	Valeur	Forme
Molybdate de sodium (CAS 7631-95-0)	VME	5 mg/m ³	
Propane-1,2-diol (CAS 57-55-6)	VME	470 mg/m ³	Vapeur et particules en suspension dans l'air totales.
		10 mg/m ³	Particules en suspension dans l'air.
		150 ppm	Vapeur et particules en suspension dans l'air totales.

South Africa. Recommended Exposure Limits (RELs) Regulations for Hazardous Chemical Substances, Table 2

Composants	Type	Valeur	Forme
Molybdate de sodium (CAS 7631-95-0)	VLCT	10 mg/m ³	
	VME	5 mg/m ³	
Propane-1,2-diol (CAS 57-55-6)	VME	470 mg/m ³	Vapeur et particules en suspension dans l'air totales.
		10 mg/m ³	Particules en suspension dans l'air.
		150 ppm	Vapeur et particules en suspension dans l'air totales.

Valeurs limites biologiques Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

Procédures de suivi recommandées

Autres données d'exposition Donnée inconnue.

Mesures d'ordre technique

Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable. Une ventilation générale est généralement suffisante.

Équipements de protection individuelle

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Protection des yeux En cas de risque de contact, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est conseillé. La présence d'un rince-œil est recommandée.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures d'hygiène Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

État physique	Liquide.
Forme	Visqueux.
Couleur	Lumière. Bleu-vert.
Odeur	Faible.
pH	8
Point de fusion/point de congélation	-15 °C (5 °F)
Point d'ébullition, point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 104.44 °C (> 220 °F)
Point d'éclair	Donnée inconnue.
Température d'auto-inflammabilité	Sans objet.
limite inférieure d'inflammabilité (%)	Sans objet.
limite supérieure d'inflammabilité (%)	Sans objet.
Pression de vapeur	Sans objet.
Densité de vapeur	1
Solubilité(s)	
Solubilité (dans l'eau)	100 en %
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée inconnue.
Température de décomposition	Donnée inconnue.
Viscosité	60000 cps Brookfield
Autres données	
Densité relative	1.1 - 1.4 g/cc (Eau = 1,0)
COV (% en poids)	< 1.5 en % (Calculé)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Conditions à éviter	Contact avec des substances incompatibles.
Produits de décomposition dangereux	On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.
Stabilité	Ce produit est stable dans des conditions normales.
Matières à éviter	Agents oxydants forts.
Polymérisation dangereuse	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques

Composants	Espèce	Résultats d'essais
Molybdate de sodium (CAS 7631-95-0)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 1930 mg/m3
<i>Oral</i>		
DL50	Rat	4233 mg/kg

Composants	Espèce	Résultats d'essais
Propane-1,2-diol (CAS 57-55-6)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	20800 mg/kg
<i>Oral</i>		
DL50	Rat	22000 mg/kg
Voies d'exposition	Contact avec la peau. Contact avec les yeux.	
Propriétés toxicologiques	L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut provoquer des effets indésirables.	
Sensibilisation	Non classé.	
Cancérogénicité	Non classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.	
Mutagénicité	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1%, soit mutagène ou génétoxique.	
Reproductivité	Ce produit ne donne normalement pas lieu à des effets sur la reproduction ou le développement.	
Épidémiologie	Aucune donnée épidémiologique n'est disponible sur ce produit.	
Effets locaux	Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire. Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
Symptômes et organes visés	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Données écotoxicologiques

Composants	Espèce	Résultats d'essais
Molybdate de sodium (CAS 7631-95-0)		
Aquatique		
Poisson	CL50	Saumon Chinook (<i>Oncorhynchus tshawytscha</i>)
		> 1000 mg/l, 96 heures
Propane-1,2-diol (CAS 57-55-6)		
Aquatique		
<i>Aiguë</i>		
Algues	CE50	<i>Selenastrum capricornutum</i>
		19000 mg/l, 72 heures
Crustacé	CL50	<i>Ceriodaphnia</i>
		18340 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	<i>Pimephales promelas</i>
		46500 mg/l, 96 heures
Écotoxicité	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Cependant, la possibilité que des déversements majeurs ou fréquents aient des effets nocifs ou dangereux pour l'environnement n'est pas exclue.	
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.	
Bioaccumulation		
Potentiel de bioaccumulation		
Coefficient de partition octanol/eau log Kow		
Propane-1,2-diol (CAS 57-55-6)		-0.92
Mobilité	Pas de données disponibles pour ce produit	
Autres effets néfastes	Aucun autre effet indésirable sur l'environnement (par exemple appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement climatique) n'est attendu pour ce composant.	

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions relatives à l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée.
Déchets de résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Emballage contaminé	Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Respecter les avertissements de l'étiquette même quand le récipient est vide. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IATA

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

IMDG

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

Transport en vrac Sans objet.
conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage

Phrase(s) R Aucun(e)(s).

Phrase(s) S S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Se conformer à la réglementation nationale concernant l'emploi des agents chimiques.

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

Informations réglementaires Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

16. AUTRES DONNÉES

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non

*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences d'inventaire formulées par les pays concernés.

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs des composants du produit ne sont pas répertoriés ou sont exemptés de listage sur l'inventaire tenu par les pays concernés.

Clause de non-responsabilité Olympus ne peut en aucun cas prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations ou des produits d'autres fabricants associés à ses produits. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un stockage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les informations contenues dans cette fiche sont exactes dans l'état actuel des connaissances et reposent sur les données disponibles au moment de la préparation du document.

Préparée par Olympus
Date de publication le 19-Janvier-2016
Date de révision -